

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 625

présenté par
Mme Bazin-Malgras, M. Duparay, Mme Corneloup, M. Rolland, M. Brigand et M. Ray

ARTICLE 10

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.